



CRIVS

Centre Ressource «**Claude Balier**»

pour les Intervenants auprès des
Auteurs de Violences Sexuelles

Rhône -Alpes

CATALOGUE DE FORMATION

2015/2016

CRIVS RHÔNE-ALPES - CENTRE RESSOURCE «CLAUDE BALIER»
SÉCRÉTARIAT CENTRAL :
9 PLACE VICTOR HUGO 38026 GRENOBLE
TÉL : 04 76 50 45 71 - CONTACT@CRIVS-RA.ORG

Le CRIAVS Rhône Alpes est un Groupement de Coopération Sanitaire dont les missions incluent **la formation des professionnels de la région Rhône Alpes** concernant les divers **aspects de la clinique et de la prise en charge des auteurs de violences sexuelles**. C'est pourquoi il propose des formations générales à travers son catalogue de formations.

Le présent catalogue a été élaboré en collaboration entre les trois délégations. Ces formations sont **gratuites**, et **accessibles pour les professionnels** dont les caractéristiques sont précisées pour chaque module.

Certaines formations spécifiques peuvent être **adaptées à la demande** en fonction des besoins des acteurs de terrain. Pour ce faire, merci de prendre contact avec votre délégation.

ATTENTION même si les formations sont gratuites, nous vous rappelons que **l'inscription est obligatoire**, ainsi que votre participation. Le nombre de place étant limité, nous vous demandons de respecter votre engagement afin de ne prendre la place de quelqu'un d'autre. Une convocation vous sera envoyée pour confirmer votre inscription.

Il est possible de **s'inscrire à un ou plusieurs modules**, par l'intermédiaire du bulletin d'inscription en fin de catalogue.

La plupart des dates et lieux ont été fixés par avance ; certaines formations seront planifiées en fonction des demandes, merci de vous y inscrire en précisant vos coordonnées afin d'être informé-e des modalités précises de leur tenue.

Par ailleurs, **chaque formation est susceptible de modifications**, c'est pourquoi, nous vous conseillons de **consulter notre actualité sur notre site internet** : www.criavs-ra.org

Le CRIAVS se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est insuffisant, **d'annuler cette formation au plus tard 14 jours calendaires avant la date prévue**. Le CRIAVS se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le contenu de son programme ou de remplacer un formateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Coordonnées des secrétariats

Délégation de Grenoble : 04 76 50 45 71 - contact@criavs-ra.org

Délégation de Lyon : 04 37 91 53 09 -

Délégation de St Étienne : 04 77 12 79 32 - criavs.secretariat@chu-st-etienne.fr

Formation continue - N° SIRET CRIAVS Rhône-Alpes : 130 006 026 00012

TABLE DES MATIÈRES

• INITIATION À LA CLINIQUE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES ADULTES ET DE L'AGIR SEXUEL VIOLENT	4
• OBLIGATION ET INJONCTION DE SOINS : UN ENVIRONNEMENT JUDICIAIRE FAVORABLE AUX SOINS ?	5
• LES OUTILS THÉRAPEUTIQUES INDIVIDUELS ET GROUPEUX POUR LES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES	6
• TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES	7
• QICPAAS : QUESTIONNAIRE D'INVESTIGATION CLINIQUE POUR LES AUTEURS D'AGRESSIONS SEXUELLES	8
• LES FEMMES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES	9
• LES ADOLESCENTS AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES	10
• BULLETIN D'INSCRIPTION	11

INITIATION À LA CLINIQUE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES ADULTES ET DE L'AGIR SEXUEL VIOLENT

OBJECTIFS

- Acquérir les notions initiales de la clinique des auteurs de violences sexuelles
- Appréhender les aspects psychopathologiques des auteurs de violences sexuelles
- Distinguer les caractéristiques de l'agir sexuel violent
- Rechercher la posture professionnelle la plus adaptée à cette clinique

CONTENU

Analyse statistique des violences sexuelles selon diverses sources
Place de la sexualité dans nos sociétés
Les conduites sexuelles violentes
Les caractéristiques cliniques des AVS
Accompagnement et posture professionnelle

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 participants maximum (5 participants minimum pour le maintien de la formation)

INTERVENANTS

Infirmier, psychologue

DATE & LIEU

Mercredi 16 mars 2016

De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

CRIAVS Rhône-Alpes
Délégation de Lyon

PUBLIC:

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale
Professionnels des champs judiciaire, pénitentiaire, social et éducatif

OBLIGATION ET INJONCTION DE SOINS : UN ENVIRONNEMENT JUDICIAIRE FAVORABLE AUX SOINS ?

OBJECTIFS

- Repérer les différentes étapes du parcours pénal d'une personne placée sous main de justice
- Distinguer les particularités légales des différents dispositifs de soins pénalement obligés et discerner leurs implications pratiques dans la prise en charge des patients placés sous main justice
- Situer leur action auprès de ce public en terme déontologique et éthique

CONTENU

Historique des lois
Epidémiologie
Le parcours du justiciable
Le cadre juridique (obligation ou injonction de soins)
Les dimensions éthiques et déontologiques des soins pénalement obligés (consentement, secret professionnel, demande de soins)

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 participants maximum
(6 participants minimum pour le maintien de la formation)

INTERVENANTS

2 infirmiers ou infirmier et psychiatre

DATE & LIEU

Le mercredi 25 mai 2016

De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

CRIAVS Rhône-Alpes
Délégation de Lyon

PUBLIC:

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale
Professionnels des champs judiciaire, pénitentiaire, social et éducatif

LES OUTILS THÉRAPEUTIQUES INDIVIDUELS ET GROUPAUX POUR LES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

OBJECTIFS

- Présentation des différentes modalités thérapeutiques
- Identifier les indications, les intérêts, les difficultés de mise en place et les limites des prises en charge thérapeutique groupale et/ou médiatisées auprès des auteurs de violences sexuelles
- Accéder à différents supports théoriques concernant la prise en charge thérapeutique groupale et/ou médiatisées auprès des auteurs de violences sexuelles
- Échanges sur les pratiques

DATE & LIEU

2ème semestre 2016

1 session = 3 jours dont 1 de restitution à 9 mois

9h - 12h / 13h30 - 16h30

Lieu : CRIAVS Rhône-Alpes, Lyon (Pour la première, à définir pour les suivantes)

CONTENU

La formation se déroule en 3 jours organisés ainsi :

- Jour 1 : Les différentes modalités thérapeutiques :
 - médicamenteuses
 - Thérapies individuelles et/ou à médiation
 - Thérapies groupales et/ou à médiation
 - Thérapies familiales
 - Co-thérapies
 - Présentation de différents outils
- Jour 2 : Choix d'un outil en atelier avec apport théorique et mise en situation de l'outil dans l'atelier
- Jour 3 (9 mois après environ) : Restitution des utilisations des différents outils

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques
- Travaux pratiques en sous-groupes

NOMBRE DE PARTICIPANTS

20 participants maximum (3 participants minimum pour le maintien de la formation)

INTERVENANTS

Infirmier, médecin, psychologue

PUBLIC :

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale

TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

OBJECTIFS

- Savoir prescrire les principales molécules indiquées dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles (AVS)
- Connaître les indications et les modalités de suivi des traitements chimiothérapeutiques des auteurs de violences sexuelles

CONTENU

Rationnel physiopathologique de la prescription des principales molécules, psychotropes et anti androgènes

Données pharmacologiques essentielles concernant les molécules utiles dans le traitement des auteurs de violences sexuelles

Recommandations françaises et internationales dans la pharmacothérapie des auteurs de violences sexuelles

Modalités pratiques de mise en œuvre des traitements : bilan pré-thérapeutique, balance bénéfique/risque, modalités de suivi et de surveillance

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques

NOMBRE DE

PARTICIPANTS 20 participants maximum (5 participants minimum pour le maintien de la formation)

DATE & LIEU

Jeudi 26 mai 2016

De 9h à 12h

CRIAVS Rhône-Alpes
Délégation de Lyon

INTERVENANT

Psychiatre

PUBLIC:

Médecins, psychiatres, internes, assistants

Pré-requis : avoir validé le module 1 « Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles adultes et de l'agir sexuel violent », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique

QICPAAS : QUESTIONNAIRE D'INVESTIGATION CLINIQUE POUR LES AUTEURS D'AGRESSIONS SEXUELLES

OBJECTIFS

Pré-requis : avoir suivi le module de formation n°1 « Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles adultes et de l'agir sexuel violent », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique

- Acquérir les principes de base d'une méthodologie d'évaluation clinique et de médiation thérapeutique à partir du QICPAAS
- Repérer les différentes utilisations de l'outil : aménageur de la relation, embrayeur psychique, outil de médiation

DATE & LIEU

Mardi 26 avril 2016 & retour le mardi 11 octobre 2016

9h - 12h / 13h30 - 16h30

Lieu : CRIAVS Rhône-Alpes, Lyon (Pour la première, à définir pour les suivantes)

CONTENU

- Présentation du questionnaire :
 - Historique du QICPAAS
 - Présentation détaillée des séquences du questionnaire :
 - = Passage à l'acte judiciairisé
 - = Vie sexuelle hors du passage à l'acte
 - = Investigation de personnalité
 - = Investigation personnelle, familiale
 - = Investigation somatique
 - = Évaluation par l'investigateur
- Utilisation en sous-groupe du questionnaire
- Reprise des questions émanant de la mise en situation (technique, déontologique, contre-transférentielle)

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques
- Travaux pratiques en sous-groupes

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 participants maximum (6 participants minimum pour le maintien de la formation)

INTERVENANTS

Infirmier et psychologue

PUBLIC :

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale

LES FEMMES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

OBJECTIFS

- Sensibilisation autour de la clinique des femmes auteurs de violences sexuelles
- Impacts de la rencontre
- Prise en charge

CONTENU

- Aspects historique : violences au féminin
- Aspects théoriques
 - Tabou de la question des femmes auteurs
 - Clinique différente des hommes auteurs ?
 - Violences sexuelles féminines
 - Femmes sexuellement violente /mères incestueuses
- Aspects juridiques
- Aspects thérapeutiques
 - Prise en charge
 - Médiations...

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 participants maximum
(6 participants minimum
pour le maintien de la
formation)

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- É c h a n g e s
interprofessionnels
- Vignettes cliniques

DATE & LIEU

- **12 octobre 2016**
- **26 octobre 2016**

9h - 12h / 13h30 - 16h30

Lieu :

CRIAVS Rhône-Alpes, Lyon

INTERVENANTS

Psychologue

PUBLIC:

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale.

Professionnels des champs judiciaire, pénitentiaire, social et éducatif

LES ADOLESCENTS AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

OBJECTIFS

- Présentation des différentes modalités thérapeutiques
- Identifier les indications, les intérêts, les difficultés de mise en place et les limites des prises en charge thérapeutique groupale et/ou médiatisées auprès des AVS
- Accéder à différents supports théoriques concernant la prise en charge thérapeutique groupale et/ou médiatisées auprès des AVS
- Echanges sur les pratiques

DATE & LIEU

Niveau 1 : sensibilisation sur 2 jours + 1 jour d'échanges cliniques
Niveau 2 : approfondissement d'un des aspect sur 1 jour

9h - 12h / 13h30 - 16h30

Lieu : CRIAVS Rhône-Alpes, Lyon, Grenoble ou St Étienne (à préciser)

CONTENU

• Niveau 1 : Sensibilisation

- Aspects juridiques : définitions juridiques ; ordonnance de 1945 ; récidive, réitération, répétition...
- Aspects cliniques et théoriques : spécificité adolescente ; le traumatisme, la compulsion de répétition ; le passage à l'acte : tension et violence...
- La relation d'aide psycho-éducative : l'accompagnement avec le jeune et/ou la famille ; le travail sur l'acte...
- Aspects thérapeutiques : modalités de prise en charge différentes approches conceptuelles...
- Aspects institutionnels : les conflits d'équipe ; différents mouvements / modalités d'accueil : ambulatoire ou hébergement...
- Vignettes cliniques

• Niveau 2 : Approfondissement d'un des aspects

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes
(6 participants minimum pour le maintien de la formation)

INTERVENANTS

Infirmier, psychologue et psychiatre

PUBLIC :

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale.

Professionnels des champs judiciaire, pénitentiaire, social et éducatif

BULLETIN D'INSCRIPTION

Toutes les inscriptions sont centralisées et sont à envoyer au secrétariat de la délégation de Saint-Etienne :

CHU Hôpital Bellevue

Pavillon 5 bis

42055 Saint-Etienne Cedex 2

criavs.secretariat@chu-st-etienne.fr

Fax : 04.77.12.71.27

Nom & Prénom : _____

Organisme : _____

Profession : _____

Adresse postale : _____

CP : _____

Tél : __ / __ / __ / __ / __

E-mail : _____

Je souhaite participer à (aux) modules de formation suivant(s) :

<input type="checkbox"/>	Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles adultes et de l'agir sexuel violent
<input type="checkbox"/>	Obligation et injonction de soins : un environnement judiciaire favorable aux soins ?
<input type="checkbox"/>	Les outils thérapeutiques individuels et groupaux pour les auteurs de violences sexuelles
<input type="checkbox"/>	Traitements médicamenteux des auteurs de violences sexuelles
<input type="checkbox"/>	QICPAAS : Questionnaire d'Investigation Clinique Pour les Auteurs d'Agresions Sexuelles
<input type="checkbox"/>	les femmes Auteurs de violences sexuelles
<input type="checkbox"/>	Les adolescents auteurs de violences sexuelles

Date :

Signature